

de ce qui, dans les récits, faisait de l'usine un lieu de vie : le recrutement de proche en proche, la vie sportive liée au travail, les repas pris dans les ateliers, les loisirs partagés après le service, la vie scandée par les horaires en trois-huit et rendant difficiles les amitiés extérieures, l'expérience partagée de conditions de travail difficiles, parfois dangereuses. Mais le récit n'occulte pas pour autant, même s'il les aborde de façon très elliptique, les conflits internes, le poids de la hiérarchie, l'évolution de la politique salariale qui dévalorise le travail ouvrier dans l'usine au fil des années — alors que les salaires étaient plutôt élevés à l'origine — et les pratiques délétères de certains directeurs, à l'opposé du directeur nommé après 1981, dont divers extraits d'entretiens dessinent le portrait, et qui se distingue par sa bienveillance, son autochtonie et sa connaissance de la production.

Cette monographie illustre de façon vivante et accessible ce que signifie l'ancrage territorial d'une usine en milieu rural et à quel point les pratiques qui y sont liées dépassent le strict cadre du travail. La façon dont les enquêtés parlent de leur attachement à l'usine et montrent que celle-ci fait partie intégrante, au moment de l'enquête encore, de leur quotidien, rappelle que le monde ouvrier en France ne se limite pas, loin de là, aux centres urbains, et que la réalité sociale qui est la sienne en milieu rural est indissociable de l'intrication entre usine et territoire. Si, à la lecture de l'ouvrage, le sociologue reste sur sa faim, c'est notamment parce que les extraits d'entretiens ne sont pas mis en perspective avec la trajectoire des locuteurs, et qu'on aimerait en savoir plus sur la composition sociale et genrée de l'usine, sur la part précise des « gars du coin », pour reprendre l'expression de Nicolas Renahy, ou sur l'évolution quantifiée des qualifications. Mais c'est surtout parce que chaque page rappelle et illustre de nombreux travaux sur le monde ouvrier et ses évolutions, tant au sujet des sociabilités que du travail ou des mobilisations, sans les citer ni les discuter. C'est somme toute un travers dont il est facile de s'accommoder, surtout si l'on prend cette monographie pour ce qu'elle est, à savoir un utile témoignage qui apporte à la connaissance sociologique du monde ouvrier un exemple de plus de ce qu'un lieu de travail peut vouloir dire pour ceux qui le font vivre. Les auteurs parviennent en une soixantaine de pages à donner une idée de l'histoire, de la vie et de l'influence d'une usine sur un territoire, et donnent à voir la centralité du travail dans la vie des milieux populaires, dans une langue accessible au-delà du cercle habituel et restreint des lecteurs de sciences sociales : c'est là une réussite qu'il convient de saluer.

Anne Bory

*Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (CLERSE), UMR 8019
CNRS et Université de Lille 1, Bâtiment SH2, 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex, France*

Adresse e-mail : anne.bory@univ-lille1.fr

Disponible sur Internet le 08 août 2016

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2016.06.009>

Dictionnaire critique de l'expertise. Santé, travail, environnement, E. Henry, C. Gilbert, J.-N. Jouzel, P. Marichalar (Eds.). Presses de Sciences Po, Paris (2015). 376 pp.

La succession de crises sanitaires, dans les années 1990, a contribué à jeter la suspicion sur l'évaluation des risques. Les réorganisations consécutives de l'expertise ont suscité des travaux en sciences sociales promouvant parfois l'ouverture aux « profanes » ou analysant le rôle joué par les médias dans les scandales sanitaires et environnementaux, avec le risque de s'enfermer dans des catégories issues de débats publics et de manquer de distance vis-à-vis des injonctions à la transparence et à l'indépendance des experts. Ce dictionnaire a précisément pour ambition

« d'aider ceux qui écrivent les sciences sociales comme ceux qui les lisent à se dépendre de ces catégories pour parvenir à penser l'expertise autrement » (p. 17).

À cette fin, il appréhende l'expertise en tant qu'activité placée entre savoir et décision, impliquant des arbitrages qui la rendent « transgressive » ou « impure ». Ses liens avec le processus de décision sont au cœur de la plupart des notices. Thierry Lang montre combien la faible prise en compte des inégalités de santé illustre les difficultés des institutions à transformer des connaissances scientifiques en savoirs utiles pour l'action. Sylvain Laurens propose de dépasser la seule critique de la corruption pour saisir les logiques plus structurelles qui fondent l'influence des groupes économiques sur les politiques de santé, comme leur capacité à mobiliser, voire à orienter la recherche académique. Olivier Borraz pointe les effets de la commande sur la robustesse et la réception d'une expertise. Plusieurs notices évoquent des instruments d'action publique, tels le dépistage, l'analyse coûts-avantages, l'évaluation des risques, la science réglementaire ou l'*evidence based medicine*.

La plupart des quarante-deux notices rassemblées ici traite de notions « obligées » dans le cadre d'approches volontiers critiques. Boris Hauray, Emmanuel Henry et Sébastien Dalgalarondo signalent ainsi les limites d'une approche trop restrictive du « conflit d'intérêt » : « c'est, expliquent-ils, par l'analyse de l'espace des relations sociales entre experts, scientifiques, industriels, associations et pouvoirs publics, de la construction de ces relations et des problématiques qui en émergent, que l'étude des conflits d'intérêts prend toute sa dimension heuristique pour les sciences sociales » (p. 77).

« L'indépendance des experts et ses problèmes dans le champ de la santé publique » (Index), intitulé du projet de recherche ANR (2011-2014) dont ce dictionnaire est issu, en constitue l'un des principaux fils conducteurs. Dans la notice qu'il lui consacre, Pascal Marichalar reverse la vision d'une indépendance constitutive de la bonne expertise, en rappelant combien les sujétions sont plus ou moins légitimes selon les acteurs et les situations. Une vision prescriptive fait par ailleurs courir le risque d'une disqualification pouvant conduire certains experts à éluder leur proximité avec les victimes ou à proscrire tout engagement émotionnel, comme en atteste l'exercice professionnel des médecins du travail. Cette notice n'épuise pas, évidemment, la question de l'indépendance, sous-jacente, par exemple, aux contributions sur les conflits d'intérêts, les *lobbies* ou les agences.

Cet ouvrage sort des sentiers battus par les démarches proposées. Claude Gilbert et Emmanuel Henry invitent ainsi à orienter le regard sur ce qui se joue dans les « espaces discrets » et sur les multiples enjeux tactiques des crises. E. Henry cible, à propos de la notion de « transparence », les échanges informels entre experts et parties prenantes, mais aussi l'équilibre entre ce que l'on garde secret et ce que l'on met en scène. Nathalie Jas et Jean-Noël Jouzel soulignent combien « l'expertise constitue une ressource pour les pouvoirs publics, en raison non seulement de ce qu'elle rend visible, mais également de ce qu'elle rend invisible » (p. 178). Dans leur notice sur l'« ignorance », ils détaillent la façon dont la gestion des toxiques environnementaux par l'intermédiaire des valeurs limites rend compatibles deux intérêts *a priori* difficilement conciliables : la protection des populations et la profitabilité de l'industrie chimique.

La pluridisciplinarité fait la force de l'ouvrage ; les trente-sept rédacteurs sont majoritairement sociologues, mais aussi politistes, historiens, juristes, épistémologues, spécialistes en *science studies*... Les contributions de juristes explicitent le caractère foisonnant de l'ensemble normatif donnant corps à la notion juridique d'expertise. Cette dernière « ne désigne pas un objet dont les contours sont déjà donnés et qu'il suffirait au droit de "régir" », indique Olivier Leclerc (p. 114), qui précise également, à propos du « lanceur d'alerte », son intérêt à s'inscrire aux limites de qualifications juridiques qui le menacent. Rafaël Encinas de Munagorri évoque la diversité des règles en matière de « responsabilité » des experts. L'épistémologie, l'histoire et

la sociologie des sciences éclairent pour leur part les questions d'autonomie et d'objectivité. Pierre-Benoît Joly interroge ainsi, parmi les effets d'un phénomène massif de procéduralisation, l'autonomisation d'un champ de l'expertise. Jean-Baptiste Fressoz relève combien les remises en cause contemporaines de l'expert et les modes alternatifs promus depuis une trentaine d'années renouent avec l'ancien régime de l'expertise. Notons que le dictionnaire accorde à ces voies alternatives une place non négligeable, par des notices sur les savoirs et leurs renouvellements, les associations de malades, l'« expertise profane », la controverse ou l'épidémiologie populaire.

Invitation à poser de nouvelles questions sur des thématiques largement commentées, éclairant également des champ d'investigation et des mots relativement récents tel celui d'« agnotologie », forgé par Robert Proctor pour qualifier l'étude de la production culturelle de l'ignorance, ce dictionnaire n'a certes pas vocation à l'exhaustivité. Il n'appréhende pas toutes les facettes des notions protéiformes d'expertise et d'expert ; il ne vise pas, non plus, à une analyse approfondie des liens entre santé, travail et environnement, par le prisme de l'expertise. Il traite davantage de santé publique que d'environnement et de santé au travail, le sous-titre pouvant, à cet égard, dérouter. Le projet initial, sur l'indépendance des experts dans le champ de la santé publique, explique sans doute ces choix qui n'enlèvent rien à l'intérêt d'un ouvrage attestant la vitalité des recherches sur les rapports entre les connaissances scientifiques, les mobilisations collectives et les processus de décision.

Corinne Delmas

*Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (CERAPS), UMR 8026
CNRS et Université de Lille 2, 1, Place Déliot, BP 629, 59024 Lille, France*

Adresse e-mail : corinne.delmas@univ-lille2.fr

Disponible sur Internet le 08 août 2016

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2016.06.008>

Les travailleurs du médicament. L'industrie pharmaceutique sous observation, P. Fournier, C. Lomba, S. Muller (Eds.). Érès, Toulouse (2014). 344 pp.

Cet ouvrage rend compte d'une série d'enquêtes collectives visant à décrire les « mondes pharmaceutiques », c'est-à-dire « l'ensemble des acteurs et des institutions impliqués dans la création, la production, la distribution, la prescription et jusqu'à la consommation des médicaments » (p. 27). Refusant de considérer l'industrie pharmaceutique sous le seul angle de la recherche et de l'innovation, les auteurs analysent ces mondes comme des lieux de travail, allant de la production à la distribution. Pour cela, les douze contributions sont organisées en trois parties : si l'écriture de chaque chapitre permet une lecture autonome, des introductions et conclusions à chaque partie construisent l'ouvrage comme un ensemble cohérent d'analyse des mondes pharmaceutiques.

Ceux-ci sont présentés dans la première partie, Cédric Lomba montrant d'abord la multitude de règles contraignant les activités des producteurs, sous-traitants, grossistes, répartiteurs, pharmaciens et prescripteurs. Au premier chef, il rappelle la séparation réglementaire, contrairement aux États-Unis, entre production, distribution et prescription, et donc les nécessaires interactions marchandes, techniques et sociales entre les acteurs de chaque secteur. Ces mondes, qui dépendent d'une économie publique, ne sont pas pour autant clairement séparables d'autres activités : Séverin Muller souligne que les produits pharmaceutiques n'ont été véritablement régulés qu'à partir des années 1960 (principe du brevet, autorisation de mise sur le marché) et que leur statut demeure incertain par rapport à celui de la « parapharmacie ». En effet, les excipients ou le conditionnement, mais aussi les principes actifs, peuvent relever d'une chimie fine ordinaire ou basculer dans